

# CLASSEMENTS EN DROIT FISCAL (JUIN 2016 - JUIN 2017)

## Classement des cabinets d'avocats en **contentieux fiscal de l'entreprise et assistance au redressement**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>Arsene Taxand</b>	Roland Schneider, Alain Recoules, Nicolas Jacquot, Patrice Corbin de Granchamp, Arnaud de Brosses, Marc Brocardi
<b>Baker &amp; McKenzie</b>	Eric Meier, Ariane Calloud, Régis Torlet,
<b>Bredin Prat</b>	Renaud Streichenberger, Yves Rutschmann, Edouard Sicot, Sébastien de Monès, Pierre-Henri Durand, Julien Gayral
<b>CMS Bureau Francis Lefebvre</b>	Christophe Aldebert, Stéphane Austry, Jean-René Bénichou, Jean-Philippe Bidegainberry, Michel Collet, Arnaud Donguy, Richard Foissac, Christophe Frionnet, Stéphane Gelin, Bruno Gibert, Jean Guilmoto, Arnaud Le Boulanger, Edouard Milhac, Jean-Christophe Sauzey, François Rontani, Julien Saïac, Jacqueline Sollier, Gaëtan Berger Picq, Anne Grousset, Philippe Tournes, Frédéric Gerner, Xavier Daluzeau
<b>PwC Société d'Avocats</b>	Loïc Le Claire, Catherine Cassan, Philippe Durand, Virginie Louvel-Loreal, Jean Sayag, Emmanuel Raingard
<b>Sullivan &amp; Cromwell</b>	Gauthier Blanluet, Nicolas de Boynes

★★★★	
<b>EY Société d'Avocats</b>	Jean-Pierre Lieb, Charles Ménard, Anne Colmet Daâge, Pascal Schiele, Cyril Sniadower
<b>Hoche Société d'Avocats</b>	Eric Quentin, Didier Barsus
<b>Philippe Derouin</b>	Philippe Derouin
<b>Kramer Levin</b>	Pierre Appremont, Rémi Dhonneur
<b>Taj</b>	Michel Guichard, Hélène Aston, Pascal Seguin, Eric Lesprit, Nicolas Meurant, Lucille Chabanel
<b>Weil Gotshal &amp; Manges</b>	Stéphane Chaouat

★★★	
<b>August Debouzy</b>	Xavier Rohmer, Philippe Lorentz
<b>Cleary Gottlieb Steen &amp; Hamilton</b>	Anne-Sophie Coustel
<b>De Pardieu Brocas Maffei</b>	Alexandre Blestel, Emmanuel Chauve, Nadine Gelli*
<b>DLA Piper</b>	Guillaume Valois
<b>Freshfields Bruckhaus Deringer</b>	Vincent Daniel-Mayeur, Cyril Valentin
<b>Gide</b>	Olivier Dauchez, Laurent Modave, Christian Nouel, Bertrand Jouanneau
<b>Mayer Brown</b>	Laurent Borey, Christopher Laloz, Benjamin Homo, Olivier Parawan
<b>Paul Hastings</b>	Allard de Waal

★★	
<b>Bird &amp; Bird</b>	Laurence Clot, Sabine Sardou
<b>BG2V</b>	Jean-Marc Valot, Jean-Sébastien Dumont
<b>Brunswick Société d'Avocats</b>	François Vignalou, Pascale Farey Da Rin
<b>Cazals Manzo Pichot</b>	Thomas Cazals, Maxence Manzo, Romain Pichot, Bertrand de Saint Quentin
<b>Degroux Brugère</b>	Denis Brugère, Philippe Delattre, Gilbert Houilliez, Frédéric Hennes, Nicolas Ballet
<b>Dentons</b>	Benoit Giraux, Sandra Hazan, Jean-Luc Calisti, Jessie Gaston, Julien Le Guyader
<b>FTPA</b>	Nicolas Message, Pierre-Antoine Bachelier
<b>GGV</b>	Pascal Schultze, Pascal Ngatsing
<b>Herbert Smith Freehills</b>	Eglantine Lioret
<b>Hogan Lovells</b>	Xenia Legendre, Bruno Knadjian
<b>Norton Rose Fullbright</b>	Antoine Colonna d'Istria
<b>Osborne Clarke</b>	Sophie Jouniaux
<b>Reed Smith</b>	Sylvie Vansteenkiste, Raphaël Bera, Florence Bilger, David Colin, Jean-Pierre Collet, Fanny Combourieu
<b>Scotto &amp; Associés</b>	Jérôme Commerçon
<b>Simmons &amp; Simmons</b>	Jean-Luc Cuadrado, Nicolas Duboille
<b>Villechenon</b>	Eric Hebras
<b>Volt Associés</b>	Stéphane Letranchant, Didier Hoff
<b>White &amp; Case</b>	Norbert Majerholc, Alexandre Ippolito
<b>Willkie Farr &amp; Gallagher</b>	Marie-Hélène Raffin, Pierre Ullmann

★	
<b>Aklea</b>	Gilles Bazaille, Nadia Ripert
<b>Avocats Picovschi</b>	Gérard Picovschi
<b>AyacheSalama</b>	Jacques Messeca, Bruno Erard
<b>Bignon Lebray</b>	Cyril Maucour, Jérôme Granotier, Emmanuel du Douët, Philippe Woerner
<b>Chammas &amp; Marcheteau</b>	Christophe Moreau
<b>Coblence &amp; Associés</b>	Olivier Couraud
<b>Eversheds Sutherland</b>	Jacques Mestoudjian
<b>Fieldfisher</b>	Antoine Gabizon, François de Senneville
<b>HPML</b>	Philippe Rolland
<b>Jeanetet</b>	Patrice Lefèvre-Péaron, Jean-Guillaume Follorou
<b>Lacourte Raquin Tatar</b>	Julien Souyeaux, Jean-Yves Charriau, David Sorel**
<b>Lerins Jobard Chemla Avocats</b>	Alexis Katchourine
<b>LPA-CGR Avocats</b>	Martine Blanck-Dap, Jacques-Henry De Bourmont
<b>MBA</b>	Dorothee Traverse, Marie-Eve Chauvière
<b>Opleo Avocats</b>	Pierre-Olivier Bernard, Thomas Fitte, Antoine Degorce
<b>Simon Associés</b>	Jean-François Bette
<b>Taylor Wessing</b>	Christophe Flaicher, Michael Jaffe
<b>Valoris Avocats</b>	Guillaume Rubechi, Patrick Glebocki, Luc Julien-Saint-Amand, Xavier Duquenne
<b>Vaughan Avocats</b>	Lionel Agossou
<b>Vivien &amp; Associés</b>	Jérôme Chapus, Marine Pelletier-Capes

\* Nadine Gelli est arrivée début juin.

\*\* Jean-Yves Charriau et David Sorel sont arrivés début mai.

Les cabinets ayant une activité reconnue **en contentieux fiscal de l'entreprise et assistance au redressement** mais n'ayant pas répondu à l'enquête d'Option Droit & Affaires

Aramis	Delsol Avocats	Racine	Veil Jourde
Archers	DS Avocats	Redlink	
Clifford Chance	Fidal	Reinhart Marville Torre	
Dechert	Fiducial Legal by Lamy	Schmidt Brunet Litzler	
De Gaulle Fleurance & Associés	Granrut Avocats	Stehlin & Associés	
Delaby Dorison Avocats	Jeausserand Audouard	UGGC Avocats	

## Classement des cabinets d'avocats en fiscalité des transactions

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie, les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>Arsene Taxand</b>	Denis Andres, Frédéric Teper, Franck Chaminade, David Chaumontet, Arnaud de Brosse, Frédéric Donnedieu de Vabres, Franck Llinas, François Lugand, Laurent Partouche, Alexandre Rocchi, Olivier Vergniolle, Mirouna Verban, Stéphanie Hamis
<b>Bredin Prat</b>	Renaud Streichenberger, Yves Rutschmann, Edouard Sicot, Sébastien de Monès, Pierre-Henri Durand, Julien Gayral
<b>CMS Bureau Francis Lefebvre</b>	Jean-Philippe Bidegainberry, Hubert Bresson, Pierre Dedieu, Christophe Frionnet, Didier Gingembre, Renaud Grob, Philippe Grousset, Jean Guilimoto, François Hellio, Laurent Hepp, Lionel Lenczner, Pierre Le Roux, Edouard Milhac, Thierry Granier, Michel Collet, Anne-Sophie Rostaing
<b>Darrois Villey Maillot Brochier</b>	Vincent Agulhon, Loïc Védie, Alain Maillot
<b>EY Société d'Avocats</b>	Lionel Benant, Lionel Nentille, Jean-Philippe Barbé, Sylvie Magnen, Vincent Natier, Matthieu Autret, Cédric Devouges, Anne-Laure Drouet, Eric Verron, Philippe Legentil
<b>Mayer Brown</b>	Laurent Borey, Benjamin Homo, Olivier Parawan, Christopher Laloz
<b>PwC Société d'Avocats</b>	Anne-Valérie Attias Assouline, Jean-Philippe Brillet, Xavier Etienne, Fabien Radisic
<b>Sullivan &amp; Cromwell</b>	Gauthier Blanluet, Nicolas de Boynes

★★★★	
<b>Baker &amp; McKenzie</b>	Véronique Millischer, Guillaume Le Camus, Anne Quénedey, Hervé Quéré, Stéphane Taïeb
<b>Cleary Gottlieb Steen &amp; Hamilton</b>	Anne-Sophie Coustel
<b>De Pardieu Brocas Maffei</b>	Emmanuel Chauve, Alexandre Blestel, Nadine Gelli*
<b>DLA Piper</b>	Guillaume Valois
<b>Freshfields Bruckhaus Deringer</b>	Vincent Daniel-Mayeur, Cyril Valentin
<b>Gide</b>	Olivier Dauchez, Laurent Modave, Christian Nouel, Bertrand Jouanneau
<b>Jones Day</b>	Emmanuel de La Rochethulon
<b>Kramer Levin</b>	Pierre Appremont, Rémi Dhonneur
<b>Latham &amp; Watkins</b>	Olivia Rauch-Ravisé, Xavier Renard
<b>Taj</b>	Arnaud Mourier, Sophie Blégent-Delapille, Maud Davené, Alexis Fillingier, Etienne Genot, Bertrand Jeannin, Christina Melady, Nicolas Meurant, Olivier Venzal, Sarvi Keyhani, Vanessa Irigoyen, William Stemmer
<b>Weil Gotshal &amp; Manges</b>	Stéphane Chaouat, Edouard de Lamy

★★★	
<b>August Debouzy</b>	Xavier Rohmer, Philippe Lorentz
<b>Brunswick Société d'Avocats</b>	François Vignalou, Pascale Farey Da Rin
<b>Cazals Manzo Pichot</b>	Thomas Cazals, Maxence Manzo, Romain Pichot, Bertrand de Saint Quentin
<b>Degroux Brugère</b>	Denis Brugère, Philippe Delattre, Gilbert Houilliez, Frédéric Hennes, Nicolas Ballet
<b>Dentons</b>	Benoit Giroux, Sandra Hazan, Jean-Luc Calisti, Jessie Gaston, Julien Le Guyader
<b>FTP</b>	Nicolas Message, Pierre-Antoine Bachelier
<b>Herbert Smith Freehills</b>	Eglantine Lioret
<b>Hoche Société d'Avocats</b>	Eric Quentin, Didier Barsus
<b>Hogan Lovells</b>	Xenia Legendre, Bruno Knadjian
<b>Jeantet</b>	Patrice Lefèvre-Péaron, Jean-Guillaume Follorou
<b>Lacourte Raquin Tatar</b>	Julien Souyeaux, Jean-Yves Charriau, David Sorel**
<b>McDermott Will &amp; Emery</b>	Antoine Vergnat
<b>Norton Rose Fullbright</b>	Antoine Colonna d'Istria
<b>Orrick Rambaud Martel</b>	Anne-Sophie Kerfant
<b>Osborne Clarke</b>	Sophie Jouniaux
<b>Paul Hastings</b>	Allard de Waal
<b>Reed Smith</b>	Sylvie Vansteenkiste, Raphaël Bera, Florence Bilger, David Colin, Jean-Pierre Collet, Fanny Combourieu
<b>Simmons &amp; Simmons</b>	Jean-Luc Cuadrado, Nicolas Duboille
<b>Skadden</b>	Thomas Perrot
<b>STCPartners</b>	Bertrand Araud, Pierre Bouley, Christian Couderc, Denis Fontaine-Besset
<b>White &amp; Case</b>	Norbert Majerholc, Alexandre Ippolito
<b>Willkie Farr &amp; Gallagher</b>	Marie-Halène Raffin, Pierre Ullmann

★★	
<b>Armand Avocats</b>	Georges Civaleri, Rupert Winderler, Ana Brandao
<b>AyacheSalama</b>	Jacques Messeca, Bruno Erard
<b>BDGS</b>	Guillaume Jolly
<b>BG2V</b>	Jean-Marc Valot, Jean-Sébastien Dumont
<b>Bignon Lebray</b>	Cyril Maucour, Jérôme Granotier, Emmanuel du Douët
<b>Bird &amp; Bird</b>	Laurence Clot, Sabine Sardou
<b>Chammas &amp; Marcheteau</b>	Christophe Moreau
<b>Charles Russell Speechlys</b>	Stéphane de Lassus, Anne-Marie Boissonas, Erell Bauduin, Thibaut Caharel
<b>Desfilis</b>	Sophie Fournier Dedoyard
<b>Eversheds Sutherland</b>	Jacques Mestoudjian
<b>Fieldfisher</b>	Antoine Gabizon, François de Senneville
<b>GGV</b>	Pascal Schultze, Pascal Ngatsing
<b>Gibson Dunn</b>	Jérôme Delaurière, Ariel Harroch
<b>Gowling WLG</b>	Julien Monsenego
<b>HPML</b>	Philippe Rolland
<b>KL Gates</b>	Bertrand Dussert
<b>Latournerie Wolfrom Avocats</b>	Jean-Luc Marchand
<b>LPA-CGR Avocats</b>	Sandra Fernandes, Martine Blanck-Dap, Jacques-Henry De Bourmont, Bertrand Galvez
<b>MBA</b>	Dorothee Traverse, Marie-Eve Chauvière
<b>Opleo Avocats</b>	Pierre-Olivier Bernard, Thomas Fite, Antoine Degorce
<b>Scotto &amp; Associés</b>	Jérôme Commerçon
<b>Simon Associés</b>	Jean-François Bette
<b>SLVF</b>	Christel Alberti
<b>Taylor Wessing</b>	Christophe Flaicher, Michael Jaffe
<b>Villechenon</b>	Eric Hebras
<b>Volt Associés</b>	Stéphane Letranchant, Didier Hoff

★	
<b>Aklea</b>	Gilles Bazaille, Christophe Cochet, Yan Freyria-Courtois
<b>Coblence &amp; Associés</b>	Olivier Couraud
<b>Lerins Jobard Chemla Avocats</b>	Alexis Katchourine
<b>Nabarro &amp; Hinge</b>	Laurent Mamou
<b>Valoris Avocats</b>	Guillaume Rubechi, Patrick Glebocki, Luc Julien-Saint-Amand, Xavier Duquenne
<b>Vaughan Avocats</b>	Lionel Agossou
<b>Vivien &amp; Associés</b>	Jérôme Chapus, Marine Pelletier-Capes

\* Nadine Gelli est arrivée début juin.

\*\* Jean-Yves Charriau et David Sorel sont arrivés début mai.

Les cabinets ayant une activité reconnue **en fiscalité des transactions** mais n'ayant pas répondu à l'enquête d'Option Droit & Affaires

Allen & Overy	Dentons	Linklaters	UGGC Avocats
Aramis	Delaby Dorison Avocats	Pinsent Masons	Veil Jourde
Archers	Delsol Avocats	Racine	
Bornhauser	DS Avocats	Redlink	
Clifford Chance	Fidal	Reinhart Marville Torre	
Dechert	Granrut Avocats	Schmidt Brunet Litzler	
De Gaulle Fleurance & Associés	Jeausserand Audouard	Stehlin & Associés	

## Classement des cabinets d'avocats en **fiscalité des prix de transfert**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>CMS Bureau Francis Lefebvre</b>	Bruno Gibert, Stéphane Gelin, Pierre-Jean Douvier, Jean-Christophe Sauzey, Xavier Daluzeau, Arnaud Le Boulanger
<b>EY Société d'Avocats</b>	<b>Jan Martens</b> , Franck Berger, Eric Fourel, Patrice Jan, Olivier Marichal, Jean-Pierre Lieb, Benoît Gabelle
<b>PwC Société d'Avocats</b>	<b>Pierre Escaut</b> , Eric Bonneaud, Michel Combe, Marie-Laure Hublot, Xavier Sotillos Jaime

★★★★	
<b>Arsene Taxand</b>	<b>Antoine Glaize</b> , Vincent Desoubries, Benoît Bec
<b>Baker &amp; McKenzie</b>	<b>Caroline Silberstein</b>
<b>Fidal</b>	<b>Nadia Sabin-LeFrançois</b> , Kate Noakes, Olivier Kiet, Gilles Vincent du Laurier
<b>Taj</b>	<b>Grégoire de Vogüe</b> , Eric Lesprit, Gianmarco Monsellato, Aymeric Nouaille-Degorce, Julien Pellefigue

★★★	
<b>Bird &amp; Bird</b>	<b>Sabine Sardou</b>
<b>Mayer Brown</b>	<b>Benjamin Homo</b> , Laurent Borey, Olivier Parawan, Christopher Lalloz

★★	
<b>Bignon Lebray</b>	<b>Cyril Maucour</b> , Jérôme Granotier, Emmanuel du Douët, Philippe Woerner
<b>Dentons</b>	<b>Benoit Giraux</b> , <b>Sandra Hazan</b> , Jessie Gaston, Julien Le Guyader
<b>GGV</b>	<b>Pascal Schultze</b> , <b>Pascal Ngatsing</b>
<b>Gowling WLG</b>	<b>Julien Monsenego</b>

★	
<b>Akléa</b>	<b>Gilles Bazaille</b>
<b>August Debouzy</b>	<b>Xavier Rohmer</b> , <b>Philippe Lorentz</b>
<b>Fieldfisher</b>	<b>Antoine Gabizon</b> , François de Senneville
<b>Gide</b>	<b>Olivier Dauchez</b> , Laurent Modave, Christian Nouel, Bertrand Jouanneau
<b>Kramer Levin</b>	<b>Rémi Dhonneur</b>
<b>Latournerie Wolfrom Avocats</b>	<b>Jean-Luc Marchand</b>
<b>Lerins Jobard Chemla Avocats</b>	<b>Alexis Katchourine</b>
<b>MBA</b>	<b>Dorothee Traverse</b> , Marie-Eve Chauvière
<b>Reed Smith</b>	Sylvie Vansteenkiste, Raphaël Bera, Florence Bilger, David Colin, Jean-Pierre Collet, Fanny Combourieu
<b>Simmons &amp; Simmons</b>	<b>Jean-Luc Cuadrado</b> , <b>Nicolas Duboille</b>
<b>Villechenon</b>	<b>Eric Hebras</b>
<b>Volt Associés</b>	<b>Stéphane Letranchant</b> , Didier Hoff

Les cabinets ayant une activité reconnue en **fiscalité des prix de transfert** mais n'ayant pas répondu à l'enquête d'Option Droit & Affaires

Reinhart Marville Torre  
Stehlin & Associés

STC Partners

# Les fiscalistes sur tous les fronts

**Un niveau d'activité transactionnelle qui rappelle les meilleures années, une administration fiscale offensive et un contexte international qui pousse à la transparence, autant de défis que les fiscalistes doivent relever en usant au mieux de leur technicité.**

Souvent critiqué pour son instabilité, l'environnement fiscal français n'a pas connu de changements majeurs au cours des douze derniers mois. Mais cette relative stabilité n'a pas rimé avec inactivité pour les fiscalistes. Bien au contraire. Quelle que soit leur spécialité, les conseils ont été fortement sollicités. Au niveau transactionnel tout d'abord. Les nombreuses acquisitions menées par les industriels comme par les fonds ont alimenté les avocats fiscalistes en dossiers, permettant à nombre de cabinets de voir le chiffre d'affaires de leur département progresser. Dans ce domaine, les conseils ont un défi à relever : concilier sécurité et efficacité. Si la tendance n'est pas nouvelle, elle ne cesse de se confirmer. Finie la fiscalité «créative», la prudence est de mise : la structuration fiscale doit correspondre à la réalité opérationnelle. La vigilance est particulièrement accrue sur les sujets de substance des holdings, les entreprises devant veiller à les doter des moyens et du personnel nécessaires. Dans le cas contraire, les conséquences peuvent être lourdes : sur le plan financier tout d'abord, mais également au niveau réputationnel.

## Définir le juste niveau d'optimisation

Les entreprises recherchent donc les conseils à même de trouver le meilleur équilibre entre un montage risqué et un montage trop conservateur, comme en témoigne un client de **Baker & McKenzie** : «Tous les problèmes, même les plus complexes, reçoivent des solutions. Au total, l'équipe offre un mix de haut niveau entre l'optimisation et la sécurité fiscales.» Le cabinet a d'ailleurs renforcé ses rangs en accueillant Anne Quenedey, une ancienne de King & Wood Mallesons intervenant notamment sur des opérations franco-chinoises. Même retour positif concernant **Mayer Brown** dont un client souligne «la

capacité unique à faciliter la transaction grâce à une vision d'ensemble des différents sujets qui va bien au-delà de la simple maîtrise technique».

Les sociétés étrangères attendent également que leurs conseils les aiguillent dans un univers qui leur paraît parfois très obscur. Un client anglo-saxon de **Paul Hastings** déclare ainsi : «L'équipe excelle par son expertise technique mais également dans sa capacité à expliquer

simplement les problématiques à un investisseur étranger ne connaissant pas la législation fiscale française.»

Toujours très actives en fiscalité des transactions, les équipes d'**EY Société d'Avocats** et de **PwC Société d'Avocats** continuent également de tirer leur épingle du jeu, tout comme **Darrois Villey Maillot Brochier**, qui a promu Loïc Védie, ou encore **Arsene Taxand** dont un client apprécie l'expertise sur les problématiques de fiscalité M&A et immobilière ainsi

que le «très bon rapport qualité du travail/honoraires». Le cabinet a par ailleurs nommé deux associés : Stéphanie Hamis, au sein du pôle dédié à la gestion et stratégies fiscales des entreprises, et Benoît Bec dans l'équipe prix de transfert. Gide a également élargi ses rangs d'associés avec la promotion de Bertrand Jouanneau.

## Des équipes en mouvement...

Face à cette activité, plusieurs cabinets ont renforcé leurs équipes. C'est le cas de **Lacourte Raquin Tatar** qui a accueilli début mai Jean-Yves Charriau. Cet expert en fiscalité immobilière, qui officiait au sein d'Allen & Overy depuis 2010, est accompagné de son équipe composée de David Sorel, associé, et de Sophie Duboy-Maurel, counsel. Tous trois renforcent le pôle fiscal qui était animé, depuis le décès de Jean-Claude Balas l'été dernier, par Julien Souyeaux. De beaux recrutements même s'ils ne se traduisent pas encore dans les classements,

**Les entreprises recherchent donc les conseils à même de trouver le meilleur équilibre entre un montage risqué et un montage trop conservateur.**



ces derniers ne comptabilisant que les dossiers traités entre juin 2016 et juin 2017. Une remarque qui s'applique également à l'arrivée, début juin, de Nadine Gelli chez **De Pardieu Brocas Maffei**. Intervenant principalement sur des opérations de LBO, de financement et de restructuration, elle était associée au sein d'Ashurst depuis 2008. Son recrutement, ainsi que celui d'une counsel et deux collaboratrices, fait suite à plusieurs départs. Marie-Laure Bruneel a ainsi quitté le cabinet en début d'année pour fonder la pratique fiscale de **Goodwin** ; tandis que Bernard Boutemy et Sarah Espasa-Mattei, deux spécialistes du contentieux, ont rejoint la boutique **Jeusserand Audouard**. Le cabinet **Taylor Wessing** a lui accueilli l'ancien managing partner France et Afrique francophone de PwC Société d'Avocats, Michael Jaffe, qui œuvre désormais aux côtés de Christophe Flaicher. De son côté, **Reed Smith** a intégré la majorité de l'équipe fiscale de King & Wood Mallesons avec Raphaël Béra, Fanny Combourieu et l'ex-managing partner Sylvie Vansteenkiste, ainsi qu'un counsel. Des recrutements suivis quelques semaines plus tard par l'arrivée de trois associés en provenance de Winston & Strawn : Jean-Pierre Collet, Florence Bilger et David Colin, accompagnés de trois counsels.

### ... et de nouveaux développements

La fermeture d'Olswang à Paris a quant à elle conduit Julien Monsenego à rejoindre **Gowling**. L'associé est chargé de reconstruire la pratique laissée vacante depuis le départ l'été dernier de Pierre Appremont pour **Kramer Levin**. Ce dernier est spécialisé en fiscalité immobilière dans laquelle il intervient aussi bien au niveau transactionnel que contentieux. Le réputé Antoine Colonna d'Istria, également actif en fiscalité immobilière, a quant à lui quitté Freshfields afin de relancer le pôle fiscal de **Norton Rose**

**Fulbright**. Le bureau parisien n'avait plus de fiscaliste depuis le départ de Laurence Toxé chez PwC Société d'Avocats. De même, **Eversheds Sutherland** a redéveloppé une pratique fiscale à Paris suite au recrutement de Jacques Mestoudjian, jusqu'alors chez Arsene Taxand. Chez **Simmons & Simmons**, Jean-Luc Cuadrado est désormais accompagné de Nicolas Duboille, en provenance de Granrut. **BG2V** a intégré Jean-Sébastien Dumont (ex-Redlink), qui intervient à la fois lors d'opérations d'acquisition et lors de contrôles fiscaux, tandis que **Brunswick** a accueilli en septembre Pascale Farey-Da Rin qui couvre la fiscalité des transactions, l'assistance aux contrôles et les restructurations.

Plusieurs cabinets ont par ailleurs ouvert un département fiscal ; preuve, s'il en fallait, de l'importance de la matière. C'est le cas notamment d'**Osborne Clarke** qui compte désormais dans ses rangs d'associés Sophie Jouniaux. Cette ancienne de Baker & McKenzie, où elle a passé treize ans, est spécialisée dans la fiscalité des entreprises. Elle intervient lors d'opérations de fusion-acquisition comme de restructuration, ainsi que lors de contrôles et contentieux fiscaux. Jusqu'alors plutôt positionné sur la fiscalité patrimoniale, **Desfilis** a étendu son expertise à la fiscalité des transactions avec l'arrivée de Sophie Fournier-Dedoyard. Conseillant des industriels comme des fonds, cette dernière a exercé plus de vingt ans au sein d'Ernst & Young Société d'Avocats. Hervé Israël a quant à lui quitté DLA Piper, où il était associé depuis 2014, pour développer le pôle fiscalité d'entreprises et des dirigeants-investisseurs du cabinet **Bornhauser**.

### Unir ses forces face à l'administration

Au niveau des contentieux et de l'assistance au redressement, là encore les dossiers n'ont pas manqué. L'administration est toujours jugée aussi agressive et n'hésite pas à user des perquisitions pour rechercher des informations pouvant alimenter sa position. Parmi les sujets les plus fréquents figurent le redressement des management packages, la présomption d'établissement stable non déclaré, ou encore les structures qualifiées d'abus de droit. A l'avocat d'adapter sa stratégie selon l'état d'avancement du dossier et le degré de sophistication du client. «Au stade du contrôle, il est parfois préférable que les échanges se déroulent sans l'avocat», note un fiscaliste, qui préfère dans ce cas agir en arrière-garde de l'expert-comptable ou de la direction financière. «Mais évidemment, en cas de perquisition ou de suspicion d'établissement stable, notre

**Sur les sujets les plus délicats, la connaissance de l'administration fiscale et la capacité à argumenter face à ses membres constituent des atouts précieux.**

présence est indispensable», poursuit-il. Sur les sujets les plus délicats, la connaissance de l'administration fiscale et la capacité à argumenter face à ses membres constituent des atouts précieux. Parmi les professionnels du droit se distinguant sur ces points figure incontestablement Gauthier Blanluet de **Sullivan & Cromwell**. Nommé avocat de l'année par ses confrères, il est ainsi recommandé par un de ses clients : «Gauthier Blanluet a une grande crédibilité auprès de l'administration. Il est capable de prendre en charge des contentieux particulièrement difficiles et dispose d'une expertise fiscale et juridique exceptionnelle.» Sont également reconnus dans ce domaine **Weil Gotshal & Manges**, **Hoche** ou encore le renommé

**Philippe Derouin.** Celui qui dirigeait l'équipe tax de Skadden, après avoir travaillé chez Gide et Linklaters, a décidé début 2016 de tenter l'aventure entrepreneuriale. Désormais à la tête de sa propre boutique, il conseille de grandes entreprises et des dirigeants sur des contentieux complexes, et intervient également comme expert dans le cadre de procédures d'arbitrage international. De leur côté, les Big ont élargi leur partnership. **PwC Société d'Avocats** a ainsi promu Emmanuel Raingeard, tandis qu'**EY Société d'avocats** a nommé Pascal Schiele et Cyril Sniadower en contentieux, ainsi qu'Anne-Laure Drouet en transactionnel et Benoît Gabelle en prix de transfert.

Certains très gros dossiers nécessitent désormais l'implication de plusieurs cabinets. Ainsi, les grands groupes n'hésitent pas à renforcer leurs conseils habituels lorsqu'ils le jugent nécessaire, notamment les sociétés américaines conscientes de la complexité de la fiscalité française. A l'image de leurs confrères du M&A, habitués à la gestion de projet sur les transactions large cap, les spécialistes du contentieux fiscal sont aussi amenés à se partager des dossiers et à travailler en collaboration avec différentes équipes ; un exercice que pratiquent notamment **Bredin Prat** et **CMS Bureau Francis Lefebvre**. La tendance pourrait se développer, avec cette fois le pilotage de dossiers au niveau international. Dans un contexte de transparence accrue, les différentes administrations fiscales accroissent leurs échanges d'information. Si, aux dires des conseils, ce dialogue renforcé n'entraîne pas encore l'ouverture de contrôles fiscaux simultanés dans les différents pays, il pourrait certainement en générer à l'avenir.

Les poids lourds du numérique notamment sont dans le viseur des Etats, et au cœur de longues batailles aux résultats incertains. Ainsi, sur le dossier opposant la France à Google, le géant du web a reçu un avis plus que favorable de la part du rapporteur public du tribunal administratif de Paris. Alors que l'Etat réclame 1,115 milliard d'euros d'arriérés d'impôts, le rapporteur a estimé que le groupe ne bénéficierait pas d'un établissement stable en France et

n'était donc pas redevable vis-à-vis du fisc français. Un énième rebondissement dans une affaire dont le jugement est attendu courant juillet.

### Les prix de transfert prennent de l'ampleur

Motifs récurrents des redressements fiscaux, les prix de transfert voient leur champ d'application s'élargir. Le seuil des obligations documentaires a été abaissé, créant de nouvelles contraintes pour les PME. Les entreprises réalisant plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et totalisant plus de 100 000 euros de prix de transfert ont désormais l'obligation de remplir une déclaration simplifiée sur les prix de transfert. Les évolutions réglementaires, sous l'impulsion de BEPS notamment, poussent clairement les entreprises à s'interroger sur cette problématique de façon plus prégnante et systématique. Avec en outre des relations commerciales ou

financières entre les sociétés d'un même groupe en forte progression, le marché des prix de transfert réunit tous les éléments pour prospérer. Pour autant, le paysage des conseils n'a guère évolué. Les Big continuent de tenir le marché aux côtés des cabinets disposant d'une forte expertise fiscale comme **CMS Bureau Francis Lefebvre, Baker & McKenzie, Arsene Taxand** ou encore **Fidal**. La nécessité de mêler les approches juridiques et économiques conduit

de plus en plus de cabinets à recruter des économistes. **Mayer Brown**, de son côté, a noué un partenariat informel avec **Eight Advisory** et **A7 Tax**, une boutique co-fondée par un avocat, Olivier Ramond, et un ancien de l'administration fiscale, Alexandre Guillemonat. Les trois acteurs ont décidé d'unir leurs expertises financière, fiscale et juridique afin de mieux accompagner leurs clients sur les questions de prix de transfert.

Quelle que soit l'organisation choisie, les cabinets d'avocats doivent en tout cas répondre à un double enjeu : gérer le risque de redressement fiscal tout en définissant l'allocation des profits entre les pays la plus efficiente. Un jeu d'équilibriste auquel sont rompus les fiscalistes. ■

Coralie Bach

**Les évolutions réglementaires, sous l'impulsion de BEPS notamment, poussent clairement les entreprises à s'interroger sur les prix de transfert de façon plus prégnante.**



## Une méthodologie transparente pour l'établissement des classements

Notre méthodologie est le garant de la qualité de nos classements. Nous respectons un ensemble de procédures pour établir des classements reproduisant fidèlement l'état du marché des cabinets d'avocats d'affaires.

C'est avec cette seule méthodologie que l'équipe éditoriale d'Option Droit & Affaires construit la légitimité et l'impartialité de ses classements. Aucune interférence avec d'autres services du groupe Option Finance ne saurait être envisagée.

La méthodologie d'Option Droit & Affaires se décompose de la manière suivante :

1. envoi de questionnaires auprès des cabinets d'avocats et des directions juridiques et clients,
2. rencontre avec chacune des équipes spécialisées d'avocats,
3. enquête auprès des directions juridiques et des clients,
4. enquête auprès des acteurs émérites du secteur,
5. vérification des classements par le Cercle Montesquieu.

### Envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats

Dans un premier temps, l'envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats spécialisés en la matière, nous permet de réunir les informations à jour les plus précises possible.

### Rencontre avec chacune des équipes spécialisées d'avocats

Notre équipe éditoriale rencontre chaque équipe spécialisée d'avocats afin d'approfondir les questionnaires pour une information complète et nécessaire à l'établissement de classements objectifs. Chaque entretien est organisé pour les seuls besoins du classement et demeure confidentiel.

### Vérification des informations auprès des clients

Nous accordons une attention toute particulière aux informations collectées auprès des clients des cabinets d'avocats. Nous entrons donc en contact avec eux pour obtenir leur avis, confidentiel, sur le travail du cabinet avec lequel ils ont collaboré. Nous veillons également à recueillir un maximum d'informations objectives sur leur vision du marché des avocats.

### Enquête auprès des acteurs émérites du secteur

Une enquête est également menée auprès des acteurs émérites du secteur (directeurs fiscaux, directeurs juridiques et financiers, etc...). Ils nous font ainsi bénéficier de leurs connaissances sur le marché des cabinets d'avocats, nous permettant de confronter et confirmer nos opinions et informations.

### Vérification des classements par le Cercle Montesquieu

Le Cercle Montesquieu apporte son soutien à l'élaboration des classements d'Option Droit & Affaires afin de reproduire le plus fidèlement l'état du marché. Après l'enquête effectuée par la rédaction, plusieurs directeurs juridiques du Cercle Montesquieu se réunissent pour vérifier la bonne méthodologie de l'enquête et confronter leurs points de vue sur les classements réalisés. Avec ce partenariat, Option Droit & Affaires met au service des directions juridiques un outil leur permettant de bénéficier d'une source d'informations résolument fiable et indépendante concernant les cabinets d'avocats.

### Classements

Nos classements couvrent la période du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 1<sup>er</sup> juin 2017. Les cabinets d'avocats d'affaires sont classés de 5 étoiles à 1 étoile, 5 étoiles représentant les meilleurs cabinets dans leur domaine de spécialité. Au sein d'une même catégorie, les cabinets sont classés par ordre alphabétique.

Les critères pris en compte pour l'établissement des classements sont :

- **Innovation juridique apportée au dossier et assistance au client**
- **Compétences techniques :**
  - Qualité de la prestation délivrée
  - Diligence
  - Implication de l'équipe auprès du client
- **Nombre de dossiers traités et croissance de l'activité**
- **Taille des dossiers traités**
- **Type de clientèle (fonds d'investissement, banques d'affaires, entreprise...)**
- **Taille et autonomie de l'équipe**